

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 98 (1953)
Heft: 10

Artikel: État-major VI : la situation
Autor: Dénéréaz, Pierre E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342544>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier **Roger Masson**

Rédacteur-Adjoint: Major **Georges Rapp**

Administration: Lt-colonel **Ernest Buetiger**

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II. 5209.)

Annonces: Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 12.—; 6 mois Fr. 7.—; 3 mois Fr. 4.—
Etranger: 1 an Fr. 15.—; 6 mois Fr. 8.—; 3 mois Fr. 4.50

Prix du numéro: Fr. 1.50

Etat-Major VI

La situation

L'appréciation d'une situation et la recherche des moyens pour y faire face constituent l'acte élémentaire du commandement puisque chaque situation détermine chez celui qui commande un état d'esprit nouveau; cet état d'esprit se traduit par une décision, laquelle implique tantôt des dispositions nouvelles, tantôt la simple confirmation des dispositions antérieures. A la guerre, en manœuvres même, les situations se succèdent trop vite pour qu'on ait le temps de mûrir la décision à prendre. On est tenu d'abréger parfois outre mesure ses réflexions. S'il est bon de savoir se décider rapidement, on risque à la longue d'habituer son esprit à faire un travail incomplet. Notre propos est d'étudier ici l'acte qui consiste à déduire d'une situation donnée les dispositions à prendre pour y faire face.

* * *

L'opération ainsi envisagée comprend un terme initial qui est la situation et un terme final qui est la décision. Le problème consiste à passer de l'un à l'autre. L'idéal serait de pouvoir passer, par une suite rigoureuse de raisonnements de la situation à la décision; ce serait l'application de la méthode

objective dans toute son étendue et aussi dans toute sa sécurité. Malheureusement, les considérants sont si nombreux, les causes si difficiles à classer, que le raisonnement présente toujours une solution de continuité. Pour renouer le fil, l'esprit est obligé d'intervenir, de faire un choix, de prendre un parti ; et cette intervention impossible à éviter constitue le principal motif de divergence des solutions en face d'un cas déterminé. Cependant, la démarche intellectuelle vers la décision suit la même voie à tous les échelons du commandement ; il est donc possible de traiter de la genèse de la décision d'une façon générale.

* * *

On enseigne toujours comment il faut décider. A notre avis, il serait préférable de souligner sur quoi il faut décider.

« C'est un aphorisme universellement accepté¹ qu'à la guerre les dispositions à prendre varient suivant les circonstances. Une étude vraiment objective des questions tactiques devra donc chercher à établir les relations qui existent entre les circonstances d'une part et les dispositions à prendre d'autre part.

» Les dispositions principales qui servent de base à la décision du chef sont :

- la mission assignée par l'autorité supérieure ;
- les forces à mettre en œuvre : effectif et valeur des troupes, caractère et aptitudes des commandants, des unités subordonnées, moyens matériels dont le chef dispose ;
- la situation par rapport à l'ennemi ;
- la situation par rapport aux troupes voisines ;
- l'ensemble des autres circonstances : valeur du terrain, état des communications, climat, saison, etc...

» Ces données sont ce que nous appellerons les grandes variables d'une situation. Chacune d'elles mérite une étude approfondie. Pour cette étude, il nous paraît utile de classer les éléments qui viennent d'être énumérés en deux groupes distincts. Au premier groupe se rattachent :

¹ Commandant Lemoine : *Etude d'une situation tactique*.

-
- la mission particulière de l'unité considérée ;
 - la mission et la situation des unités voisines, car la mission donnée à une unité est souvent éclairée et toujours influencée par celle donnée aux unités voisines.

» Le deuxième groupe comprendra :

- les forces à mettre en œuvre (moyens d'action) ;
- la situation par rapport à l'ennemi ;
- le milieu où évolue l'action.

» C'est à ce deuxième groupe que nous donnerons plus particulièrement le nom de *situation*. »

Sachant d'une part que c'est la mission qui pose le problème et qui domine tout ; sachant d'autre part que toute unité, grande ou petite, se trouve limitée dans le jeu de sa manœuvre par l'unité supérieure et — comme nous venons de le voir — par les unités voisines, nous réservons la matière de cet article à l'étude des éléments qui créent plus particulièrement la situation, en nous efforçant de mettre en relief pour chacun d'eux, ceux de leurs aspects dont la conduite des opérations modernes a renforcé ou renouvelé l'intérêt.

* * *

Mis en présence d'une *mission*, le chef se tourne d'instinct vers ses moyens d'action, car en tactique tout est action, c'est-à-dire moyens mis en œuvre pour obtenir l'effet voulu. Un instrument n'a pas de valeur par lui-même ; il n'en acquiert que par son *emploi*.

Si prosaïque que cela paraisse, c'est des armes, des éléments matériels qu'il faut tenir compte d'abord et aucun argument d'ordre moral ne peut prévaloir contre eux. Il faut toujours partir des éléments matériels des choses et, dans les choses militaires, ce sont les armes qui imposent au combat sa forme. Or, en dépit des apparences, la généralité des esprits se laisse plus volontiers impressionner par l'observation que par l'imagination ; on travaille facilement sur ce qu'on peut voir, difficilement sur ce qu'il faut supposer. Aussi, en temps de paix,

se fait-on à grand-peine une idée de l'importance que présente l'armement. C'est pourtant l'élément solide autour duquel se cristallisent tous les autres éléments de la puissance militaire : *l'organisation*, par exemple, n'a pour objet que de mettre en valeur l'armement et la *manœuvre* n'a pour but que de combiner les effets de ce même armement. Les moyens actuels permettent à une unité organisée de combiner pour ainsi dire à l'infini l'intensité de son action et de réaliser celle-ci d'une manière très variable, à la condition de prendre, dans les dispositifs à sa portée, celui qui convient à l'effet qu'elle veut produire. La violence se manifeste toujours par des moyens matériels. Ceux-ci doivent être capables de produire l'effet recherché. Il serait vain d'user de moyens qui, par leurs propriétés et par leur nombre, sont incapables de mener au but. Seule une analyse peut donner la claire vision des moyens à mettre en œuvre, mais une analyse complète du but, des obstacles à vaincre, de tous les facteurs moraux et matériels qui peuvent intervenir. S'il y a impossibilité réelle à posséder les moyens qu'exige le but, celui-ci devra être modifié ou abandonné. Règle de bon sens qui n'est pas toujours suivie.

* * *

L'examen des moyens cherche d'abord à en établir le bilan : éléments combattants, services, approvisionnements. Rien ne doit être *oublié* parce que c'est un des devoirs du chef d'utiliser à plein les capacités de chacun des moyens qu'on lui confie ; l'économie de l'ensemble des forces du pays en dépend. Rien ne doit être dédaigné car bien des missions ne requièrent pas la puissance et la mobilité des matériels les plus récents. L'art du chef est de faire contribuer à l'exécution de son plan les moyens de modèle ancien dont ses troupes sont particulièrement munies. Mais cela exige une connaissance exacte de ces moyens, l'étude des conditions et des possibilités de leur emploi afin de pouvoir en atténuer, le cas échéant, les inconvénients. Le bilan des forces disponibles est établi vraiment si l'on est sûr que les moyens collationnés seront réellement

disponibles pour l'opération envisagée. Le temps est une donnée particulièrement importante avec laquelle il n'est pas possible de composer. Elle exige du chef la connaissance de la durée des mouvements et des déploiements des *différentes* armes dans toutes les situations. Car le combat moderne est avant tout celui des formations mixtes qui mènent, étroitement unies, une tâche commune.

La répartition des moyens découle directement de l'intensité que le chef veut donner à son action. Elle englobe non seulement le dispositif, mais les limites des unités, l'organisation du commandement, les ravitaillements à prévoir, les dépôts à constituer. A ce propos, il convient de placer au premier plan les munitions et l'essence, dont la guerre moderne est grosse consommatrice. L'expérience a prouvé que la force de feu n'est pas seulement fonction du nombre des armes. La durée du feu, par exemple, a une très grande efficacité sur l'ennemi et l'oblige souvent à abandonner le combat. C'est pourquoi il est bon que chaque unité soit *en tout temps* abondamment pourvue en munitions. Quant aux carburants dont la dépense est en raison inverse de celle des munitions, leur pénurie en cours d'action peut rapidement amener une manœuvre profonde à son entière consommation.

* * *

La nature des moyens doit également attirer l'attention du chef. Celui-ci se gardera de considérer du même œil ses forces :

- de mouvement (infanterie et troupes légères) disposant en propre d'un armement léger et mobile ;
- de feu (artillerie, DCA, aviation) dont l'action de masse reste toujours le principe de base d'emploi ;
- de travail (génie et transmissions) répondant aux besoins d'une troupe en campagne ;
- de transport (groupes et colonnes auto ou hippomobiles) permettant de manœuvrer et de ravitailler les plus petites unités.

Pour chacune d'elles l'examen s'efforcera de faire ressortir l'importance relative des facteurs de puissance, de mobilité, de durée au combat.

De ce point de vue, la distinction des armes est nette. A des emplois différents correspondent des armements et des moyens de déplacement différents.

L'infanterie a pour elle sa souplesse et ses possibilités d'infiltration. Ses feux sont caractérisés par leur précision, leur diversité et leur puissance aux courtes et moyennes distances. Fragile, elle a besoin du concours de *toutes* les autres armes. Au combat, c'est elle qui se dépense le plus ; tous les efforts du commandement doivent tendre à la ménager, à maintenir son moral et son énergie.

Les troupes légères sont l'arme de mouvement. Elles sont marquées par l'aptitude à déplacer rapidement des moyens de feux. Comportant des unités de dragons à cheval et motorisés, de cyclistes, de motocyclistes, de lance-mines et d'antichars, elles sont pourvues d'un armement analogue à celui de l'infanterie. Leurs formations mécaniques sont dotées de canons sous blindage (G 13). Les escadrons d'exploration sont les organes de sûreté des divisions et des brigades de montagne.

L'artillerie est l'instrument de force par excellence permettant d'opérer des concentrations de feux massives. Sa mission principale est d'aider les forces de mouvement, c'est-à-dire de préparer, appuyer et couvrir leurs attaques ; de dissocier, briser et repousser les attaques adverses. L'état des armes et des munitions — bien classées par catégories et échelonnées en profondeur — et leur gestion rationnelle donnent à l'artillerie sa valeur effective.

La DCA est destinée à lutter, en liaison avec l'aviation amie, contre l'adversaire aérien sous quelque forme qu'il se présente. Ses formations, qui figurent à l'ordre de bataille des unités d'armée et de l'armée, agissent normalement par le feu, éventuellement par le renseignement. En dépit de sa permanence, elle ne peut être partout à la fois. Son feu relève

donc essentiellement d'un dispositif prévu à l'avance. Il peut être associé au mouvement. Toutefois celui-ci précède toujours le feu : le combat engagé, la DCA est statique.

L'aviation intervient et dans le cadre général des hostilités et dans celui plus restreint de la bataille terrestre. On possède la supériorité aérienne quand l'ennemi aérien est dominé d'une façon pratiquement générale et permanente. On dispose de la maîtrise aérienne quand cette domination n'est que locale et temporaire. La mission primaire de notre aviation doit, à notre avis, rester la conquête de la maîtrise aérienne en corrélation étroite avec une manœuvre terrestre bien limitée dans le temps et dans l'espace.

Le génie collabore sur le champ de bataille avec les autres armes. Il a pour tâche d'établir et d'entretenir les communications ou d'interdire celles-ci, notamment par le minage. Les aménagements les plus divers nécessaires aux troupes de toutes armes sont réalisés par des fractions placées sous le commandement de ses chefs. Des travailleurs auxiliaires peuvent être mis à sa disposition. Ses matériels empruntent au génie civil machines et véhicules spéciaux.

Les transmissions garantissent le jeu de parfaites liaisons entre les organes constituant les forces militaires. Véritable système nerveux de celles-ci, elles sont assurées dans les corps de troupes par des détachements appartenant à ces corps eux-mêmes ; dans les unités d'armée et à l'armée par les troupes de transmissions. Elles restent dépendantes d'un matériel aux possibilités strictement limitées et ne peuvent utiliser, que dans des cas particuliers, les moyens de transmissions du temps de paix qu'elles trouvent dans leur zone d'action.

Les forces de transport doivent s'adapter aux missions principales de l'arme qui sont l'exécution de transports de toutes natures et l'organisation et le contrôle de la circulation. Leurs unités sont armées afin de pouvoir contribuer à la défense de leurs moyens. Elles sont réparties dans les unités d'armée ou maintenues à la disposition du commandement.

Si tout chef doit posséder une connaissance exacte de ses moyens matériels, il ne saurait pour autant négliger le personnel. A la guerre la valeur de la troupe joue un grand rôle. Ce sont des hommes, tous différents par leur volonté, leur énergie, leur intelligence, leur savoir, qui exécuteront ses ordres. Ardant du Picq a montré comment le mécanisme du combat antique reposait sur une connaissance parfaite du cœur humain et il demande aussi pour les combattants modernes « une manière de combattre en rapport avec leurs armes et avec ce qui se peut obtenir des forces physiques et morales de l'homme ».

* * *

Le chef, aux échelons tactiques, se trouve lié par une mission qu'il doit accomplir malgré l'*ennemi*. Aussi est-il naturellement intéressé à savoir dans quelle mesure cet ennemi pourrait se mettre au travers de ses projets. Mieux il sera renseigné, plus il aura de chance de réussir. « Si nous avions tous connu avant la bataille ce que nous apprenons quand elle est terminée, chacun de nous serait un grand général. » Cette boutade de Frédéric le Grand explique mieux qu'un long discours l'importance du renseignement à la guerre. La connaissance de l'ennemi n'est donc jamais assez parfaite pour que l'on puisse jouer à coup sûr avec lui. Au moins doit-on s'efforcer de tirer le meilleur parti de ce que l'on sait. Parmi les renseignements que l'on possède, une partie peut être utilisée directement et inciter, sans raisonnement intermédiaire, à tel ou tel degré de prudence, à tel ou tel mode de répartition des moyens : ce sont la *force* et l'*attitude* de l'ennemi.

* * *

La force de l'ennemi ne dépend pas seulement de sa masse, mais encore de sa *nature*, de son *organisation* et de son degré de *disponibilité*. Elle est la première donnée influant immédiatement sur l'esprit.

La nature de l'ennemi est caractérisée par l'arme qui prédomine dans sa composition. S'il possède de ce chef des propriétés

autres que les nôtres, on sent que notre jeu devra en être immédiatement affecté. Le type le plus complet dans cet ordre d'idées est l'opposition d'une troupe dont l'aviation a la supériorité aérienne à une troupe en état d'infériorité dans les airs. A notre avis, l'opposition d'une troupe blindée à une troupe d'infanterie a perdu de son importance en raison de la puissance de l'armement antichars portatif. Reste néanmoins l'intérêt qui s'attache à la recherche *profonde* des grandes unités mécaniques en vue d'éviter les surprises.

L'organisation de la force adverse se traduit par son ordre de bataille. Les renseignements porteront d'abord sur les effectifs, la valeur de la troupe, des cadres et des états-majors ; les conceptions militaires dominantes ; l'état physique et le moral ; les matériels, les règlements et les procédés de combat ; puis sur les mouvements et les dispositions des armées ennemis. Le nombre des grandes unités en ligne sur un front d'action déterminé fournit une base solide à l'évolution des possibilités les plus immédiates de l'adversaire. Les différentes hypothèses faites sur l'ennemi représentent autant de situations. Il faudra donc raisonner sur chacune d'elles.

L'étude du degré de disponibilité des forces ennemis consiste à déterminer le temps dont elles auront besoin pour se transporter aux points qui nous intéressent et s'y mettre en action, compte tenu du fait que pour une même distance, une grande unité initialement dispersée va mettre plus de temps à faire sentir son poids dans la bataille qu'une autre rassemblée au préalable. En même temps que l'on étudie les mouvements et les autres possibilités de l'ennemi, on examine dans quelle mesure on est en état de s'y opposer. C'est en effet la balance entre ce que l'ennemi peut et ce que nous pouvons nous-mêmes qui doit fixer notre impression sur la situation.

* * *

L'attitude de l'ennemi se manifeste par des faits plus ou moins apparents : activité aérienne ou de contact, renforcement

en blindés ou en artillerie, mouvements vers l'avant ou vers l'arrière qu'il s'agit de déceler et d'interpréter. A partir de ces faits, le travail consiste à répondre aux questions suivantes :

- l'ennemi fait-il mouvement sur nous ?
- se prépare-t-il à nous attaquer ?
- a-t-il l'intention de s'installer dans la défensive ?
- nourrit-il le projet de se replier ?

Beaucoup de renseignements concernant l'attitude de l'ennemi sont exagérés ou faux. Ceux qui sont exacts sont souvent périmés au moment de leur réception. Aussi les renseignements ne peuvent-ils fournir qu'une présomption quant à l'attitude de l'ennemi. « *Il faut établir logiquement son plan sur l'incertain.* » Car si, pour engager le combat, le chef attend d'être renseigné complètement, il court le risque de perdre son temps, de rester inactif, la pire des fautes à la guerre, de se laisser manœuvrer par un adversaire entreprenant, tout au moins de laisser échapper une occasion favorable encore virtuelle.

Il ne suffit pas en l'occurrence de considérer ce que l'ennemi fait ou paraît avoir l'intention de faire : il importe de savoir ce qu'il fera au moment de la manœuvre envisagée. L'étude de l'*ennemi futur* a fait couler des flots d'encre. C'est un travail pénible, particulièrement la première fois que l'on s'y exerce, car on ne peut éliminer *a priori* aucune des manœuvres que l'ennemi pourrait exécuter en partant de la situation connue. Le mieux est de procéder suivant une *analyse* patiente et méthodique et de laisser la synthèse se faire spontanément. On constatera alors que, dans les conditions de temps et d'espace qui intéressent une manœuvre déterminée, le nombre des hypothèses est toujours limité. Ne nous intéresse en effet que ce qui peut se passer dans le *milieu* où nous sommes appelés à agir. C'est donc ce milieu qu'il faut d'abord étudier en fonction des actions prêtées à l'ennemi et de l'opération envisagée mais non encore arrêtée par le chef.

Les circonstances qui déterminent le milieu sont :

- les *délais* dont on dispose pour décider et agir ;
- le *terrain* du double point de vue des mouvements possibles et des conditions de combat ;
- le *facteur air*, soit les répercussions des activités aériennes et de la météo sur les opérations terrestres ;

Leur étude doit être faite non d'une façon arbitraire, mais en vue de l'opération même qui est projetée. Elle devra être reprise avec plus ou moins de développement chaque fois que le chef sera amené, aux différents stades de l'opération, à concevoir une nouvelle manœuvre. A la guerre, il n'y a pas de moments d'immobilisation. « Ne jamais se faire de tableaux » écrivait Napoléon. Tout raisonnement nouveau doit s'appuyer sur des facteurs nouveaux.

* * *

Pour concevoir une manœuvre et faire prendre les mesures nécessaires à son exécution, le chef doit disposer d'un certain délai. Autrement dit, il faut que le chef jouisse, eu égard aux possibilités de son adversaire, d'une *liberté d'action* qui lui permette de rassembler ses unités de combat et ses approvisionnements et de les manœuvrer constamment au désavantage de son ennemi.

Cette liberté d'action résulte de la sûreté qui repose sur le renseignement et le dispositif. Elle se mesure :

- *avant le combat*, par l'espace — ou le temps qu'il faut pour le parcourir — qui sépare le chef de son adversaire ;
- *le contact pris*, par la faculté qu'il y a d'engager ou de ne pas engager le gros ;
- *le gros engagé*, par celle d'engager ou de ne pas engager la réserve.

Les délais sont, avec les moyens, les principaux arguments du possible.

* * *

L'étude du *terrain* est d'autant plus importante et détaillée qu'on se rapproche davantage des exécutants. Suivant le degré

d'avancement de l'opération, elle porte, soit sur les itinéraires qui limitent les conditions de mouvement des troupes, soit sur les positions qui limitent les conditions de leur emploi en vue du combat. Le terrain n'est jamais indifférent. Sa forme est essentielle. Faire de la topographie, c'est préparer un des côtés de l'utilisation de l'arme de guerre quelle qu'elle soit.

Vu sous l'angle du mouvement, le terrain impose en quelque sorte, par son modelé, ses obstacles, ses couverts, à la manœuvre son rythme. Plat, il favorise le déplacement de toutes les armes. Accidenté, il ralentit ou interdit même la progression de certaines catégories d'armes, détruisant ainsi la cohésion indispensable à leur engagement combiné. Retenons cependant qu'il n'existe point de terrain inaccessible ou imperméable.

Etudier une position, c'est rechercher dans quelle mesure elle possède des champs de tir, des couverts et des points d'accès. Une position n'a de valeur tactique que si la couverture du sol environnant n'en gêne pas les vues et si elle offre l'espace nécessaire pour l'installation des troupes. Si ces conditions se trouvent réalisées, on peut parler d'une position *essentielle* car sa possession permettra d'assurer la maîtrise et le contrôle de compartiments de terrain tout entiers. L'étenue de tels compartiments — le terrain est généralement divisé dans le sens de la profondeur et de la largeur par une série de crêtes — est déterminée par les vues et par la portée efficace des armes qui sont attribuées à la troupe.

Il arrive rarement qu'un chef dispose d'assez de troupes pour en saturer son terrain de combat. Il ne pourra ni tout attaquer ni tout défendre à la fois. Il devra donc se limiter à un ou plusieurs objectifs, à une ou plusieurs positions. Il en résulte pour lui la nécessité de faire un choix ; dans une zone déterminée, objectifs et positions n'ont pas tous la même importance. Mais que son combat soit offensif ou défensif, ce sont les possibilités d'emploi de ses armes qui sont déterminantes...

Le terrain reste malgré tout un but secondaire. Qu'il s'agisse de sa conquête ou de sa conservation, c'est plutôt, pourrions-nous dire, un *procédé* pour aboutir à la destruction de l'ennemi ou parer à sa manœuvre. A la guerre ce fut toujours le chef qui a pris l'ennemi pour but qui a gagné. L'ennemi est donc le but à rechercher dans tous les cas. Le terrain, lui, favorise ou contrarie certaines actions tactiques déterminées. L'art du commandement consiste à reconnaître les particularités qu'il offre et à les utiliser.

* * *

Appelé à prendre une décision tactique, le chef a-t-il la possibilité de faire entrer le *facteur air* dans ses calculs. Nous avons vu, dans un article précédent, que la situation est, à l'échelon division par exemple, intégralement subie : la seule ressource est d'y prendre en permanence des précautions pour se préserver des coups venant de la troisième dimension.

Il est en effet impossible de prévoir le degré d'intensité et le point d'application de l'ennemi aérien étant donné la centralisation, le rayon d'action et la rapidité de concentration des forces aériennes. Le chef doit toujours jouer le pire en ce qui concerne le danger aérien.

L'appui donné par la propre aviation sera généralement momentané et assez limité. Le chef devra prendre les mesures nécessaires pour parer à sa déficience toujours possible.

La *météo* peut influencer considérablement les opérations. Elle fixe, dans une certaine mesure, les possibilités amies et ennemis. De mauvaises conditions atmosphériques, facteur défavorable quand on a la supériorité aérienne, sont un facteur favorable quand on ne l'a pas. Elles sont ainsi un excellent allié du plus faible.

Major PIERRE E. DENÉRÉAZ

(A suivre.)
